

PASSEPORT VERT

**LA BIODIVERSITÉ
EN OUTRE-MER**

POUR UN TOURISME RESPONSABLE

GUADELOUPE • GUYANE • MARTINIQUE • MAYOTTE • NOUVELLE CALÉDONIE • POLYNÉSIE • LA RÉUNION
SAINT BARTHÉLEMY • SAINT MARTIN • SAINT PIERRE ET MIQUELON • TAAF • WALLIS ET FUTUNA



PHOTO

PRÉNOM : _____

NOM : _____

PAYS : _____

NATIONALITÉ : *citoyen du monde*

VOYAGEUR : *responsable*

Une campagne internationale est lancée depuis 2008 par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement afin d'apporter au nombre croissant de voyageurs internationaux des conseils pour pratiquer un tourisme durable, c'est-à-dire respectant, préservant et mettant en valeur à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales des destinations touristiques. La préservation de la biodiversité est un des piliers du tourisme durable.

Pour plus d'information : www.unep.fr/greenpassport.

BIENVENUE DANS LES OUTRE-MER FRANÇAIS



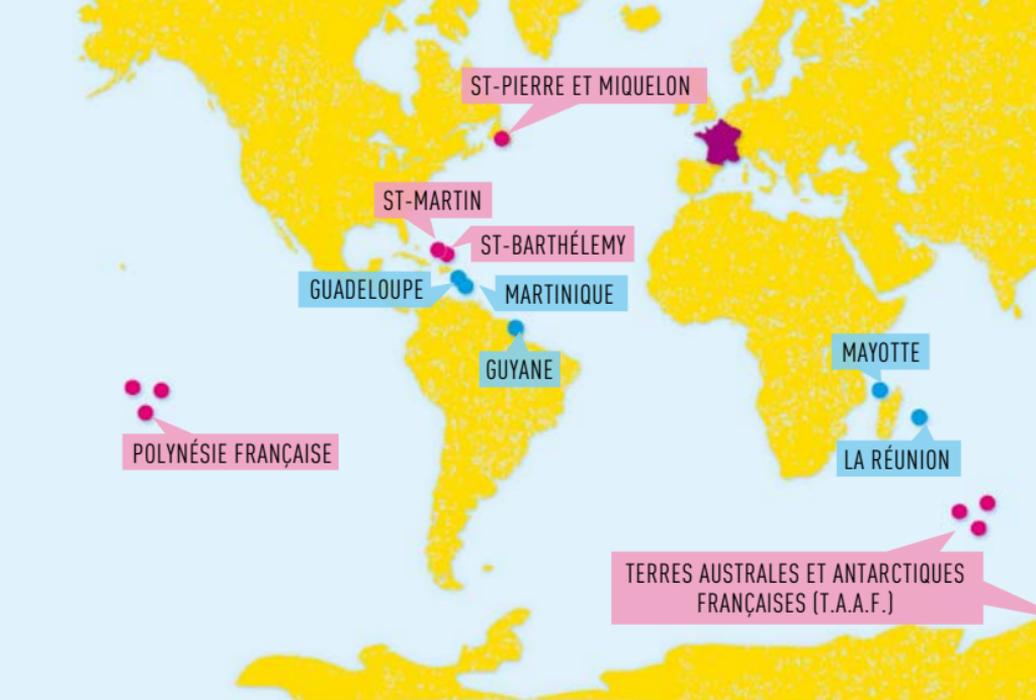
Vous allez découvrir un patrimoine naturel d'exception et extrêmement varié.

Cette richesse naturelle est un grand atout des territoires d'outre-mer. Son utilisation durable, en cohérence avec le développement des activités humaines, et notamment touristiques, est un enjeu important.

Le passeport biodiversité outre-mer est une initiative des ministères chargés de l'outre-mer, du développement durable et du tourisme. Ce passeport peut vous aider à devenir un acteur de la préservation et de la gestion durable de la biodiversité ultra-marine.

Votre séjour en outre-mer peut faire la différence !

Bon voyage...



LES OUTRE-MER FRANÇAIS

La France est l'un des rares pays dont le territoire se répartit sur toute la planète

Ce sont 2,5 millions d'habitants qui vivent en Outre-mer, soit 3,5 % de la population française. Situés dans les trois grands océans (Atlantique, Indien et Pacifique) et dans les deux hémisphères, de la zone équatoriale à la zone polaire, les territoires de l'outre-mer français sont des îles

à l'exception de la Guyane et de la Terre Adélie. Ils sont aussi très éloignés de la métropole. Par exemple, les Antilles se trouvent à 6 800 km de Paris, la Polynésie française à 17 000 km et la Nouvelle-Calédonie à 19 000 km.

Tous font partie de la République

Grâce à leurs différences géographiques, historiques et culturelles, les outre-mer français constituent un ensemble très diversifié, d'une grande richesse. Le tourisme est un outil essentiel de promotion de ces territoires, de leur patrimoine naturel et culturel. En raison de son importance économique et de son poids en matière d'emploi, le tourisme est un secteur d'avenir pour les outre-mer.

A stylized map of the French overseas territories in shades of yellow and orange. Three red dots mark the locations of Wallis and Futuna, New Caledonia, and French Polynesia. Lines connect the labels to their respective dots.

WALLIS ET FUTUNA

NOUVELLE-CALÉDONIE

A stylized green gecko illustration with a long tail, positioned on the left side of the page.

Française, avec des spécificités locales et une gestion de l'environnement, donc de la biodiversité, qui diffère selon les statuts des territoires.

L'outre-mer est composé de 12 territoires très différents les uns des autres au niveau géographique, historique, culturel, mais

aussi au niveau de leur organisation : certains sont des **départements d'outre-mer** (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, La Réunion), les autres sont des **collectivités d'outre-mer** avec un transfert de compétences plus ou moins important vers les autorités locales.



LA BIODIVERSITÉ

Le tissu vivant de notre planète



Elle désigne l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes, animaux, champignons, bactéries, virus...), ainsi que toutes les relations qui existent entre eux. Et nous faisons bien sûr partie de cette biodiversité !

La biodiversité est le résultat de 3 milliards d'années d'une évolution naturelle qui se poursuit aujourd'hui. Mais les activités humaines (agricoles, industrielles, touristiques, etc.) exer-

cent des pressions qui modifient et accélèrent son évolution : disparition d'espèces, modification des équilibres des écosystèmes.

La préservation de la biodiversité est l'affaire de tous : la stratégie nationale pour la biodiversité 2011-2020 met l'accent sur le rôle des différents acteurs, dont nous faisons tous partie !

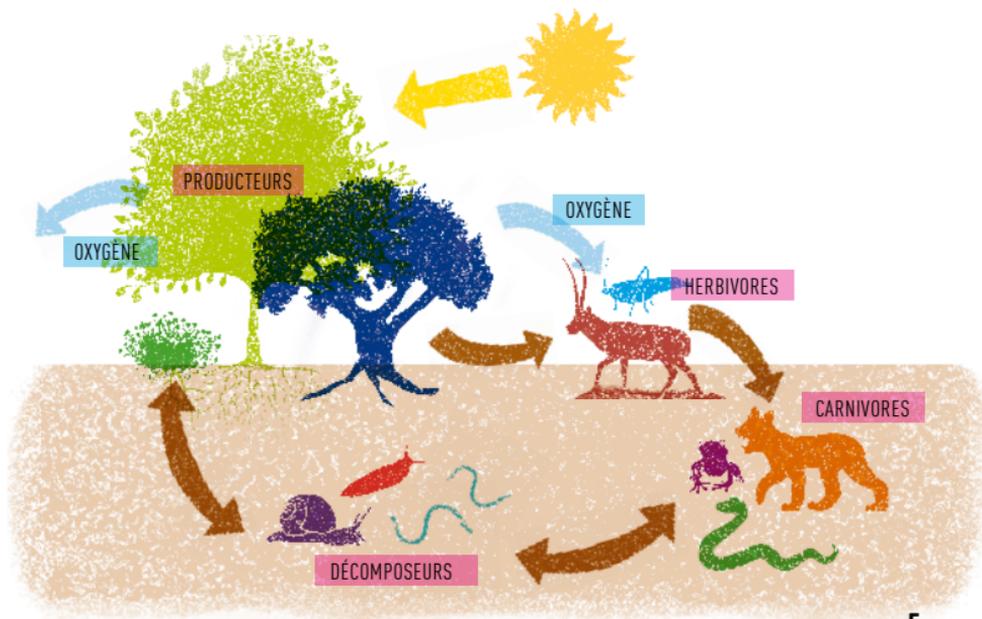
Le mot biodiversité est méconnu !

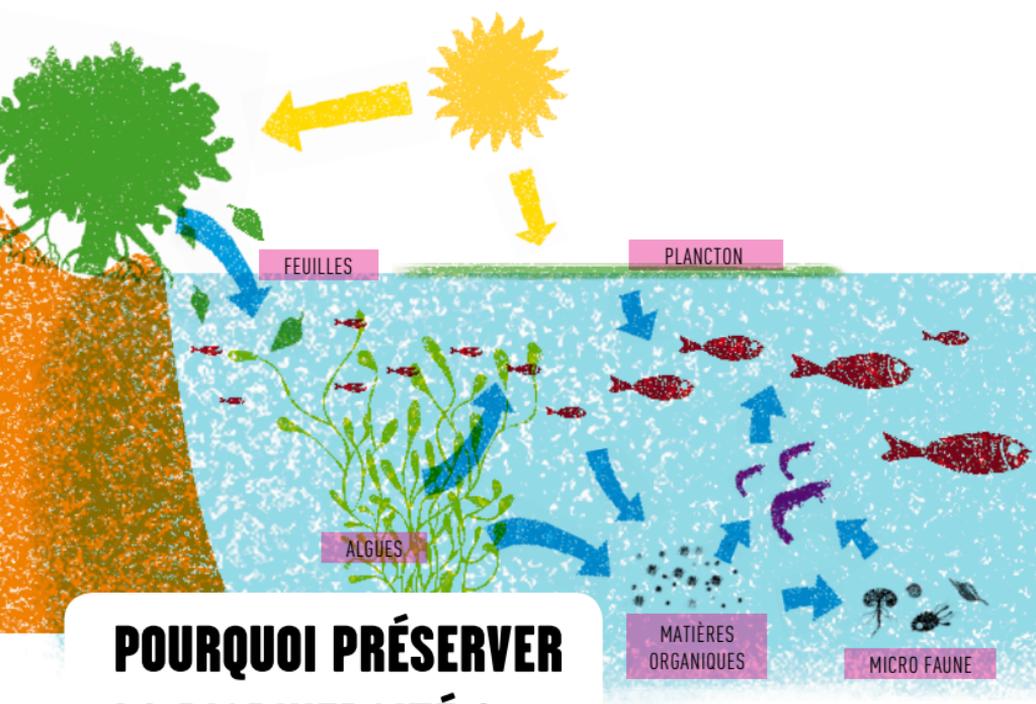
Selon un eurobaromètre publié en 2010, seuls 38 % des européens connaissent le sens du mot « biodiversité ». 28 % ont déjà entendu le terme mais ne savent pas de quoi il s'agit. Seules 17 % des personnes interrogées pensent qu'elles seront personnellement affectées par la perte de biodiversité.

QU'EST-CE QU'UN ÉCOSYSTÈME ?

Un écosystème est un ensemble d'espèces animales et végétales en interaction avec leur milieu naturel.

Exemple : la forêt est un écosystème complexe où chaque espèce joue un rôle dans l'équilibre global. On peut distinguer quatre catégories d'organismes. **Les producteurs** sont les végétaux qui grâce à la photosynthèse produisent de l'oxygène et sont sources de matières organiques. **Les herbivores** se nourrissent des végétaux et sont à leur tour mangés par **les carnivores**. Le dernier maillon de la chaîne alimentaire est constitué par **les décomposeurs** (petits organismes vivant dans le sol) qui transforment les débris végétaux et animaux en éléments nutritifs pour les végétaux qui les absorbent grâce à leurs racines.





POURQUOI PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ?

La biodiversité rend d'innombrables services indispensables à notre vie quotidienne. Elle est notre source d'alimentation, contribue au maintien de la qualité de l'eau, de l'air et des sols nécessaire à notre santé et au bon état de notre environnement. Elle participe à la protection de nos rivages et de nos paysages, nous fournit des ressources et des matières premières renouvelables essentielles à notre bien-être et à notre développement. Elle a aussi une dimension sociale et culturelle considérable.

Les espèces menacées sont uniques, irremplaçables et interdépendantes. Leur disparition est irréversible et a des conséquences sur d'autres espèces et sur les écosystèmes tout entiers. C'est ce qu'on appelle un « effet cascade ».

Par exemple, les tortues marines se nourrissent de méduses et régulent ainsi leur nombre. La raréfaction des tortues marines peut être à l'origine du développement des méduses qui



mangent notamment des œufs de poissons, réduisant d'autant les quantités de poissons disponibles pour la pêche.

Or, nous ne connaissons pas toutes les interactions entre les espèces. Il est donc impossible d'anticiper les effets à long terme sur les populations humaines (santé, conditions de vie, développement économique).

Mais ce qui est sûr, c'est que cela nous coûtera beaucoup plus cher de ne rien faire que de protéger la biodiversité !

Le déclin de la biodiversité

D'ici un siècle, des centaines d'espèces connues pourraient disparaître. En France, en métropole comme en outre-mer, 378 espèces animales et 486 espèces végétales remarquables sont menacées. La destruction des milieux naturels, la surexploitation des ressources naturelles, la pollution, ainsi que les changements climatiques, ont un impact important. L'introduction, puis la prolifération d'espèces exotiques envahissantes sont aussi une cause majeure de perte de biodiversité, en particulier dans les îles, qui sont des milieux très vulnérables. Des plans d'action internationaux et européens visent à freiner le déclin de la biodiversité. La France y participe et s'est engagée au niveau national avec le Grenelle de l'Environnement et la Stratégie nationale pour la biodiversité.



LA BIODIVERSITÉ DES OUTRE-MER

Grâce à sa présence outre-mer, la France possède un patrimoine biologique exceptionnel et extrêmement varié, qui en fait l'un des pays les plus riches en diversité biologique.

L'outre-mer représente :

97 % de l'espace maritime français, ce qui en fait le 2^e du monde

80 % de la biodiversité française

13 000 espèces endémiques

Les écosystèmes de l'outre-mer font partie des « **points chauds** » de la biodiversité, c'est-à-dire les **zones les plus riches en biodiversité mais aussi les plus menacées de la planète**. Ils sont indispensables pour le patrimoine, la culture, l'économie, l'identité de ces territoires.

L'incroyable richesse en espèces et habitats naturels des territoires ultra-marins confère à la France une grande responsabilité dans la préservation de la biodiversité. Ces territoires occupent 0,08 % de la surface terrestre et pourtant ils abritent plus d'**espèces endémiques** que toute l'Europe continentale.

En outre-mer, on trouve de nombreuses espèces endémiques : 26 fois plus de plantes, 100 fois plus de poissons d'eau douce et 60 fois plus d'oiseaux endémiques qu'en métropole. Mais il y a aussi 60 fois plus d'extinctions d'espèces qu'en métropole.

Espèce endémique

Espèce présente naturellement sur un territoire donné, et seulement sur ce territoire, même si elle a ensuite été plantée ou déplacée ailleurs. Exemples : l'oiseau carouge ne se rencontre qu'à la Martinique et le cagou qu'en Nouvelle-Calédonie.

ZOOM... SUR LES RÉCIFS CORALLIENS ET LES MANGROVES

Les récifs coralliens abritent plus du quart de la biodiversité marine de la planète. C'est un des écosystèmes les plus riches avec les herbiers marins et les mangroves.

Dans le monde, 500 millions de personnes dépendent des **récifs coralliens**. Ils jouent un rôle essentiel au quotidien pour les populations locales : c'est non seulement une source d'alimentation, mais aussi un élément de la vie économique, sociale et culturelle à travers les activités de la pêche et du tourisme. Ils protègent le littoral de l'érosion et des cyclones et ils offrent un potentiel pour la recherche médicale encore largement méconnu.



La biodiversité abritée par les récifs coralliens est d'ores et déjà utilisée dans de nombreux médicaments et traitements contre le sida ou le cancer.

La valeur économique et sociale des récifs coralliens dans le monde est considérable : les dernières études l'estiment à plus de 30 milliards de dollars.

Certaines pratiques de pêche ont un effet négatif sur les écosystèmes : surexploitation des espèces de poissons, dégradation mécanique des fonds marins...

Les récifs coralliens sont également en danger à cause des pollutions domestiques, agricoles et industrielles d'origine terrestre. De plus, la hausse de la température de l'eau et de l'acidité des océans, conséquence des changements climatiques, dégrade ces écosystèmes.

Environ 20 % des récifs coralliens dans le monde sont considérés comme d'ores et déjà dégradés, et au total 75 % sont actuellement menacés.

La France est l'un des fondateurs de l'ICRI (Initiative internationale pour les récifs coralliens).

Des actions sont menées sur tous les territoires et mutualisées au niveau national, au sein de l'IFRECOR (Initiative française pour les récifs coralliens).

Les mangroves sont des écosystèmes associés aux récifs coralliens. Elles contribuent à la qualité des eaux dont les récifs coralliens ont besoin et protègent le littoral contre l'érosion marine et la houle cyclonique.

Les eaux de la mangrove abritent plancton, algues, mollusques, crustacés et poissons, mais aussi lézards, serpents, tortues de mer, crocodiles, ainsi que des lamantins, des loutres... et de nombreuses espèces d'oiseaux.

Le terme mangrove provient du « mangle », fruit du palétuvier, arbre caractéristique de ce milieu.

Le saviez-vous ?

Le corail est un animal, ce n'est pas un végétal ! Mais sa survie dépend des algues microscopiques qui vivent dans ses tissus et qui lui fournissent des éléments pour se nourrir grâce à la photosynthèse. Cet équilibre appelé « symbiose » est très fragile : si les algues disparaissent, les coraux blanchissent et peuvent mourir.





Les **palétuviers** du genre *Rhizophora* poussent les pieds dans l'eau et possèdent des racines échasses (appelées « rhizophores »).

L'outre-mer comprend :

- **57 500 km²** de récifs et lagons coralliens
- **10 %** des récifs coralliens du monde
- **20 %** des atolls du monde
- Une des plus longues **barrières de corail** du monde en Nouvelle-Calédonie après la grande barrière d'Australie



LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ EN OUTRE-MER

Différents outils de protection ont été mis en place par les autorités au niveau local, national et international.

Au niveau national

Pour protéger les espèces menacées, des plans de sauvegarde ont par exemple été adoptés pour l'albatros de l'île d'Amsterdam dans les Terres Australes et Antarctiques Françaises ou encore pour les tortues marines. Un sanctuaire pour les mammifères marins a été créé dans les Antilles ainsi qu'en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie. Des parcs et réserves permettent de protéger les espaces naturels. Citons par exemple les Parcs nationaux de la Guyane (le plus grand de l'Union européenne), de La Réunion et de la Guadeloupe. La plus grande réserve naturelle nationale de France se situe dans les îles subantarctiques

françaises et le plus vaste parc naturel marin est à Mayotte.

Au niveau local

Les autorités locales mettent également en place des protections, par exemple la Réserve régionale de la Baie de Fort-de-France en Martinique, le Parc provincial de la Rivière Bleue et la Réserve naturelle du Mont-Panié en Nouvelle-Calédonie, sans oublier les espaces naturels sensibles gérés par les départements, ni l'important travail réalisé par des établissements publics tels que l'Office national des forêts, le Conservatoire du littoral ou l'Agence des aires marines protégées.



Au niveau international

Le lagon et les récifs coralliens de Nouvelle-Calédonie, ainsi que les pitons, cirques et remparts de La Réunion ont été classés au patrimoine mondial de l'UNESCO.

On peut citer aussi l'extension de la réserve Homme et Biosphère de Fakarava en Polynésie française et l'inscription de nombreux sites naturels, tel celui de Moorea, sur la liste des zones humides internationales (convention RAMSAR).

La biodiversité est un atout pour la recherche, l'innovation et donc pour le développement économique en outre-mer. C'est un réservoir pour les médicaments de demain. De nombreuses initiatives se développent. Par exemple, le groupement de recherche international « Biodiversité des Récifs Coralliens » ou encore le Grand Observatoire de l'environnement et de la biodiversité du Pacifique sud (GOSP) qui rassemblent tous les deux des universités et organismes de recherche de plusieurs pays. En Polynésie, le projet « Tahiti Fa'ahotu » regroupe plus de 20 entreprises autour de la biodiversité et des biotechnologies. Le laboratoire d'excellence « Corail » rassemble plus de 100 chercheurs spécialisés sur les écosystèmes coralliens, issus de 9 instituts de recherche nationaux et universités d'outre-mer.



POUR UN TOURISME PLUS RESPONSABLE

Le tourisme est l'une des plus grandes industries au monde, offrant un important potentiel, notamment en termes de revenus et de création d'emplois.

L'accroissement permanent des flux touristiques génère de fortes retombées économiques mais il s'accompagne également d'une pression considérable sur les écosystèmes et les cultures locales.

Si le tourisme n'est pas pratiqué de manière durable, il peut porter atteinte aux ressources naturelles, culturelles et sociales sur lesquelles repose essentiellement son succès.

L'équilibre entre tourisme et environnement est fragile.

Le développement d'un tourisme plus respectueux doit à la fois permettre de faire découvrir et de mieux protéger les ressources naturelles



LES OUTRE-MER



Dans le secteur du tourisme, des actions significatives peuvent être conduites, en particulier au niveau de l'efficacité énergétique, de l'utilisation d'énergies renouvelables, de la gestion des déchets et des économies d'eau.

Chacun à son niveau (responsables politiques, professionnels du tourisme, touristes) joue à cet égard un rôle déterminant.

Nos actions, y compris en vacances, ont un impact sur notre environnement !

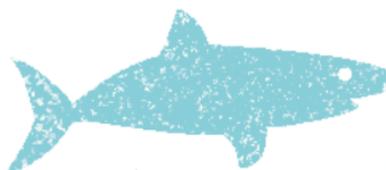
LES ÉCO GESTES

10 conseils pour voyager responsable

- ➔ **Appréciez** la nature sans la déranger. N'y allumez pas de feu. Suivez les sentiers déjà tracés sans perturber la faune. S'approcher d'un nid ou de jeunes animaux peut menacer leur survie et nourrir les animaux sauvages modifie leur comportement. Respectez la flore locale : ne cueillez pas de plantes.
- ➔ **Respectez** le milieu naturel que ce soit sur terre, sur mer ou en rivière. Ayez recours à des accompagnateurs, guides de randonnée ou centres agréés de plongée sous-marine et suivez les conseils donnés par les autorités locales.
- ➔ **Préservez** les récifs coralliens : ne prélevez pas de coraux, évitez de les piétiner. Et faites attention à la crème solaire qui peut être toxique dans les zones où il y a peu d'eau.
- ➔ **Rapportez** vos déchets lorsque vous êtes dans la nature (même biodégradables, car ils peuvent favoriser la prolifération d'espèces nuisibles).
- ➔ **Ne rapportez pas** de plantes ou d'animaux, ni d'objets ou de produits à base d'animaux ou de végétaux, sans vous renseigner. Certains figurent sur la liste des espèces menacées ou nécessitent des autorisations.
- ➔ **N'introduisez pas** de végétaux ou d'animaux sur le territoire (c'est interdit), y compris au cours de déplacements entre îles proches, car ils peuvent menacer la biodiversité locale.
- ➔ **Privilégiez** les produits avec un label de protection de l'environnement.
- ➔ **Choisissez** des hébergements ayant mis en place des initiatives environnementales (économies d'eau, produits biodégradables...).
- ➔ **Réduisez** vos émissions de CO₂ : préférez les transports en commun, éteignez vos appareils électriques dès que possible, ayez une gestion économe des produits... et envisagez des compensations carbone, par exemple en soutenant les associations locales de protection de l'environnement.
- ➔ **Partez à la découverte** des saveurs de saison et de la cuisine locale.

... Agissez pour la biodiversité !

DÉCOUVRIR LA BIODIVERSITÉ DES OUTRE-MER FRANÇAIS



GUADELOUPE 18

GUYANE 22

MARTINIQUE 26

MAYOTTE 30

NOUVELLE-CALÉDONIE 34

POLYNÉSIE FRANÇAISE 38

LA RÉUNION 42

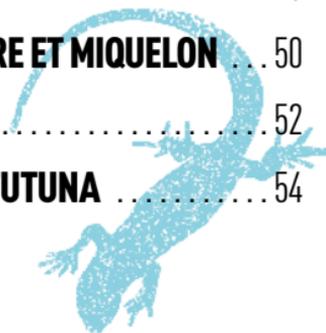
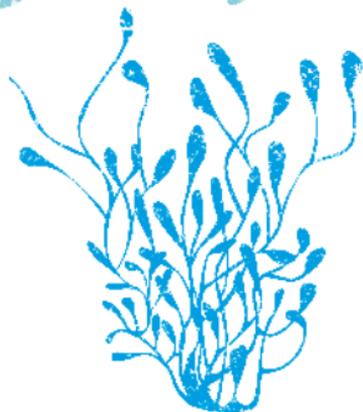
SAINT-BARTHÉLEMY 46

SAINT-MARTIN 48

SAINT-PIERRE ET MIQUELON 50

TAAF 52

WALLIS ET FUTUNA 54



CARTE D'IDENTITÉ

GUADELOUPE

Population : 401 800 habitants.

Langues : français (officiel) et créole guadeloupéen.

GÉOGRAPHIE

Archipel situé dans la mer des Caraïbes, la Guadeloupe se compose de différentes îles (Grande-Terre et Basse-Terre, Marie-Galante, Terre-de-Haut, Terre-de-Bas, La Désirade...).

Superficie : 1 628 km².

Distance de Paris : 6 700 km.

Décalage horaire : -5 h en hiver et -6 h en été par rapport à Paris.

Relief : L'île culmine à 1 467 m (volcan La Soufrière).

Climat : tropical tempéré. Température moyenne : 27°C.

Saisons : saison sèche de janvier à juin, saison humide de juillet à décembre (saison des cyclones).

Villes principales : Basse-Terre (capitale administrative et préfecture), Pointe-à-Pitre (capitale économique et sous-préfecture).

POLITIQUE ET ÉCONOMIE

Statut : département d'outre-mer et région de l'Union européenne.

Monnaie : euro.

Économie : elle repose principalement sur la culture de la banane et de la canne à sucre, ainsi que sur le tourisme.





BIODIVERSITÉ

Des rivages sableux aux forêts d'altitude, des mangroves aux falaises, la Guadeloupe, surnommée Karukera ou l'île aux belles eaux, abrite des écosystèmes très variés.

On compte sur ce territoire un nombre impressionnant d'espèces endémiques : 37 espèces végétales, plusieurs espèces de reptiles et d'amphibiens, ou encore 17 espèces d'oiseaux endémiques des Petites Antilles dont le Pic-noir de Guadeloupe qu'on ne trouve que dans l'archipel. L'habitat marin guadeloupéen est considéré comme l'un des plus riches de l'Atlantique, grâce à la diversité de coraux, poissons, tortues, mammifères que l'on peut y voir.



Le saviez-vous ?

Basse-Terre est en fait la partie la plus haute de l'archipel !

Zoom sur 2 espèces

L'iguane des Petites Antilles : ce reptile herbivore peut vivre jusqu'à 25 ans, s'alimente surtout le matin et passe le reste de la journée dans les arbres. Il est endémique des Petites Antilles. Un plan d'action adopté en 2010 protège cette espèce menacée qui a déjà disparu d'autres îles.



Le colibri (oiseau-mouche) : plus petit oiseau du monde (3 espèces se rencontrent à la Guadeloupe), sa taille maximale est d'environ 6 cm. Son battement d'ailes est si rapide qu'il peut faire du sur-place pour se nourrir en plongeant son bec dans les corolles des fleurs, sucer le nectar ou attraper les petits insectes. C'est également le seul oiseau qui peut voler en marche arrière.



TOURISME VERT : L'ÎLE AUX BELLES EAUX

L'île de la Guadeloupe ressemble à un papillon dont les ailes sont Grande-Terre et Basse-Terre. Grande-Terre, sèche et calcaire, concentre les plus belles plages de l'île et les stations balnéaires. Basse-Terre, verte et luxuriante, est le paradis du tourisme vert : elle offre de nombreuses possibilités de randonnées entre rivières et cascades, au sein du Parc national (route de La Traversée, chutes du Carbet, volcans de La Soufrière et de La Citerne, sentier du Pas du Roy...) et quantité de balades de tous niveaux en dehors du Parc.

LE PARC NATIONAL DE LA GUADELOUPE

Il protège la plus grande forêt tropicale des Petites Antilles ainsi que les mangroves et les fonds coralliens du Grand Cul-de-Sac marin. Riche de 300 espèces d'arbres et 100 espèces d'orchidées, on peut le parcourir en empruntant 219 km de sentiers balisés par l'ONF. De superbes randonnées mènent au volcan de La Soufrière (1467 m), encore en activité (dernière éruption en 1977), et aux chutes du Carbet, dont la plus haute atteint 125 m.



Les îlets Pigeons situés au cœur du Parc national permettent de découvrir les fonds sous-marins (plongée ou bateau à fond de verre).

Le Parc national de la Guadeloupe a mis en place « la Marque de confiance », un dispositif de recommandation d'activités touristiques pour promouvoir le tourisme durable, soutenir l'économie locale et valoriser le patrimoine culturel. Par exemple, l'association « Guadeloupe Autrement » a été distinguée, elle rassemble une trentaine de professionnels du tourisme durable (www.guadeloupe-ecotourisme.fr).

LE GRAND CUL-DE-SAC MARIN (« LA RÉSERVE HOMME ET BIOSPHERE » UNESCO)

Elle regroupe 3 grands types d'écosystèmes : lagon, mangrove et forêt marécageuse. La visite se déroule en bateau. C'est à la fois un conservatoire naturel et un territoire de recherche scientifique (réintroduction du lamantin, maintien des tortues marines et des oiseaux nicheurs). L'oiseau pic-noir ou « Tapeur », ou encore « Totobois » (car il tape le bois mort avec son bec pour en déloger des petites proies), endémique de la Guadeloupe, est emblématique de cette réserve.

LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DES ÎLES DE PETITE-TERRE

Les deux îlets de Petite-Terre (Terre-de-Haut et Terre-de-Bas) abritent une population très importante d'iguanes (environ 10 000). On peut aussi y découvrir de nombreuses espèces d'oiseaux (petite sterne, huîtrier d'Amérique, tournepierre à collier) et des tortues marines (tortues caret et tortues vertes) qui viennent pondre dans le sable des petites criques.



LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE LA DÉSIRADE

Créée en 2011, elle présente l'originalité de porter sur la préservation d'un patrimoine géologique exceptionnel, avec une végétation et une faune très différentes de la Grande-Terre pourtant proche. On y trouve des espèces rares comme le cactus tête à l'Anglais et le Gaiac (arbre à bois dur).

L'AQUARIUM À GOSIER

Il présente la faune et la flore sous-marine des Caraïbes (35 bassins).



LES JARDINS

Le parc paysager à Petit-Canal et l'écomusée de Guadeloupe sont des conservatoires de plantes créoles. Le parc floral de la Montagne aux Orchidées à Deshaies présente une magnifique collection d'orchidées et d'essences rares.

LE SANCTUAIRE AGOA POUR LES MAMMIFÈRES MARINS

Créé en 2010, il protège les mammifères marins dans les Antilles françaises, en particulier les baleines à bosse qui s'y reproduisent. Agoa vient de « Maï d'Agoa », la déesse « mère de l'esprit des eaux » de la mythologie amérindienne.

CARTE D'IDENTITÉ

Population : 219 300 habitants.

Langues : français (officiel) et créole guyanais.

GÉOGRAPHIE

La Guyane est située dans le nord-est de l'Amérique du Sud, entre le Surinam et le Brésil.

Superficie : 83 846 km².

Distance de Paris : 7 072 km.

Décalage horaire : - 4 h en hiver et - 5 h en été par rapport à Paris.

Relief : essentiellement composé de vastes collines. Mont Bellevue, 851 m.

Climat : équatorial humide. Température moyenne : 26°C.

Saisons : petite saison des pluies de décembre à février ; petit été en mars ; grande saison des pluies d'avril à juillet ; saison sèche d'août à décembre.

Principales villes : Cayenne (préfecture), Saint-Laurent du Maroni.

GUYANE

POLITIQUE ET ÉCONOMIE

Statut : département d'outre-mer et région de l'Union européenne.

Monnaie : euro.

Économie : les activités liées au centre spatial guyanais (fleuron de la technologie spatiale européenne et base de lancement de la fusée Ariane), installé en Guyane depuis 1968, représentent 50 % de l'économie locale. Elle repose également sur l'exploitation du bois et de la pêche crevette. L'or est le principal produit exporté. Enfin, le tourisme constitue 8 % du PIB.





BIODIVERSITÉ

La Guyane occupe une place unique dans la biodiversité mondiale avec un territoire recouvert à 95 % par la **forêt amazonienne**. Son littoral, exceptionnel par sa faune, sa flore et ses paysages, regroupe 90 % des **mangroves** françaises et plus de 450 000 ha de **forêt inondée** et de **marais**. Ses frontières sont des fleuves (le Maroni avec le Surinam et l'Oyapock avec le Brésil), qui sont aussi la voie idéale pour pénétrer dans la forêt amazonienne et pratiquer un éco-tourisme.

Ces écosystèmes encore largement intacts sont cependant menacés, notamment par l'introduction d'espèces envahissantes, l'exploitation illégale de l'or et la déforestation.

La forêt guyanaise doit être préservée : elle est importante pour la survie de la biodiversité de toute la région amazonienne et abrite des **populations traditionnelles** qui utilisent des ressources de la forêt selon des traditions ancestrales et dont il faut préserver l'identité culturelle. La création du Parc national amazonien de Guyane s'inscrit dans ces objectifs.

Le saviez-vous ?

Un hectare de forêt guyanaise comprend plus d'espèces d'arbres que l'Europe continentale tout entière !

Zoom sur 3 espèces

La tortue luth : la plus grande des tortues marines est menacée d'extinction à l'échelle mondiale, notamment par le braconnage et les filets de pêche. La Guyane est l'un des sites de ponte les plus importants au monde. Il est important d'avoir recours à des guides locaux pour ne pas les déranger quand elles viennent pondre, et éviter de les éclairer de face.

L'ibis rouge : espèce protégée, cet oiseau se rencontre sur le littoral, surtout en zone marécageuse. Il se nourrit de crabes et autres crustacés qui lui donnent sa splendide couleur rouge. Jadis menacée d'extinction, l'espèce est aujourd'hui mieux protégée.

Le caïman noir : ce reptile peut mesurer 6 mètres et peser 400 kg. C'est l'un des plus grands au monde. Il vit dans les marais de Kaw et se nourrit de poissons, tortues, oiseaux, anacondas. Chassé pour sa peau noire et écailleuse, sa survie dépend de sa protection.

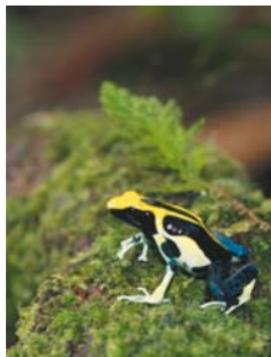


TOURISME VERT : AU COEUR DE LA FORÊT AMAZONIENNE

La Guyane est un territoire de tourisme vert : remontée de criques et des fleuves en pirogue, séjour en pleine forêt, nuit sur les marais de Kaw, spectacle nocturne des pontes de tortues luth sur les plages de l'Amana, découverte des mangroves... permettent une immersion complète dans l'univers amazonien, une communion réelle avec la nature et une découverte des cultures traditionnelles associées.

LE PARC NATIONAL AMAZONIEN

Plus grand espace protégé de l'Union européenne, il est constitué d'une forêt primaire d'une exceptionnelle biodiversité, en bon état de conservation, sur une surface de plus de 3 millions d'hectares. Riche en milieux naturels préservés, il permet de pratiquer un tourisme vert : accueil en carbets (abri de bois sans mur, typique des cultures amérindiennes), déplacements en pirogue sur les fleuves, découverte du monde culturel traditionnel amérindien.



Quelques chiffres étonnants

La Guyane compte :

- **plus de 5 200 espèces de plantes supérieures** (regroupant fougères et plantes à fleurs) parmi lesquelles 1 000 espèces de grands arbres et 300 variétés d'orchidées ;
- 183 espèces de mammifères, 718 d'oiseaux nicheurs, 158 de reptiles, 480 de poissons d'eau douce et **plus de 400 000 espèces d'insectes** !

La biodiversité guyanaise est tellement riche qu'elle est encore mal connue. Des recherches sont nécessaires pour mieux la connaître, la protéger et aussi mieux la valoriser car elle constitue un réservoir essentiel de molécules pour de futurs usages (pharmaceutiques, cosmétiques...).



LE PARC NATUREL RÉGIONAL

Il s'étend sur 700 000 ha et sur les communes de Mana, Awala-Yalimapo et Roura. Il a pour objectif le développement économique, culturel et social du territoire, basé sur le respect de l'environnement. Dans sa partie nord de la basse Mana (comprenant la réserve de l'Amana), il permet de se familiariser avec le monde traditionnel amérindien, d'assister à l'envol d'ibis rouges ou d'observer (d'avril à juillet) la ponte des tortues luth sur les plages d'Awala-Yalimapo. Dans sa partie sud autour de Kaw, il est possible de passer la nuit au cœur de la forêt marécageuse et d'admirer les caïmans noirs.

RÉSERVES NATURELLES NATIONALES

La réserve de l'île du Grand Connétable, qui se caractérise par l'absence d'arbres et par ses hautes falaises, est remarquable pour sa densité ornithologique. C'est le seul site de reproduction des oiseaux marins de la côte amazonienne. Tous les ans en avril, plusieurs milliers d'oiseaux marins des Caraïbes ou de la côte brésilienne viennent s'y reproduire. Pour éviter de déranger les oiseaux, la réserve n'est pas ouverte au public, mais des professionnels proposent un circuit qui s'en approche et fait le tour de l'île.

La réserve des Marais de Kaw abrite une biodiversité exceptionnelle. L'association Arataï, gestionnaire de la réserve, présente une exposition et informe les touristes sur la réglementation.

D'autres réserves telles que celle des Nouragues et celle de la Trinité protègent les inselbergs, sortes de montagnes isolées dans la forêt.

La réserve naturelle du Mont Grand Matoury, à 8 km de Cayenne, est composée de montagnes, mangroves, marais, forêts et criques. Culminant à 234 m d'altitude, le Mont Grand Matoury est un milieu assez isolé favorable au développement d'espèces endémiques. Il abrite le dernier massif de forêt primaire du littoral, refuge de nombreuses espèces animales.



L'ÎLET LA MÈRE (L'ÎLET AUX SINGES)

Au large de Cayenne, les sentiers aménagés dans une nature luxuriante permettent d'observer une multitude de petits singes, dont le saïmiri.

CARTE D'IDENTITÉ

MARTINIQUE

Population : 397 700 habitants.

Langues : français (officiel) et créole martiniquais.

GÉOGRAPHIE

Située au centre de l'archipel des Petites Antilles, dans la mer des Caraïbes, la Martinique est un ensemble de massifs volcaniques.

Superficie : 1 128 km².

Distance de Paris : 6 858 km.

Décalage horaire : - 5 h en hiver et - 6 h en été par rapport à Paris.

Relief : massif montagneux au nord, 2 pitons (Carbet, 1 207 m, et la Montagne Pelée, 1 397 m, qui figure parmi les volcans les plus surveillés au monde).

Climat : tropical, chaud et humide.

Température moyenne : 26°C.

Saisons : chaud et sec de décembre à mai, plus humide de juin à novembre, avec un risque cyclonique important.

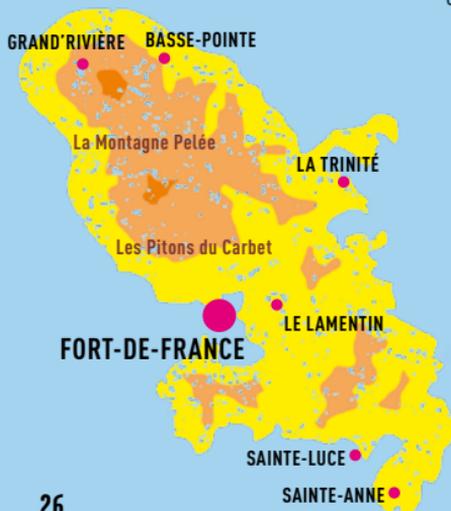
Principales villes : Fort-de-France (préfecture), Le Lamentin.

POLITIQUE ET ÉCONOMIE

Statut : département d'outre-mer et région de l'Union européenne.

Monnaie : euro.

Économie : agriculture (banane, canne à sucre, ananas), industrie agro-alimentaire (rhum), tourisme (600 000 touristes par an, 1^{re} destination d'outre-mer), marchés locaux basés sur la pêche, l'aquaculture et l'artisanat.





BIODIVERSITÉ

La Martinique, surnommée Madinina ou l'île aux fleurs, présente une grande variété d'habitats naturels : **forêts tropicales**, **zones humides** (salines, marais et mangroves) et **zones littorales** (récifs coralliens, herbiers sous-marins, lagons et lagunes). Elle possède un grand nombre d'espèces et un **taux d'endémisme important**.

De nombreuses espèces sont strictement endémiques à la Martinique, comme le trigonocéphale (serpent), le murin martiniquais (chauve-souris), le carouge (oiseau) et la matoutou falaise (mygale). D'autres sont partagées avec les îles environnantes (l'iguane des Petites Antilles, le colibri à tête bleue, le merle à gorge blanche). Ces espèces sont aujourd'hui protégées.

La Martinique est entourée de 48 îlets qui possèdent également des caractéristiques écologiques particulières et constituent un réservoir de biodiversité exceptionnel.



Zoom sur 2 espèces

Le calliandra : arbuste au feuillage vert qui a besoin de beaucoup de soleil et d'eau. Il peut atteindre jusqu'à 2 mètres de haut. Sa fleur est un gros pom-pom rouge.

La frégate superbe : grand oiseau marin (jusqu'à 2,40 mètres d'envergure) avec de longues ailes étroites et pointues, une queue fourchue et un long bec crochu. Caractéristique des rivages maritimes tropicaux, il se nourrit de poissons volants et de jeunes tortues marines.



TOURISME VERT : L'ÎLE AUX FLEURS

La Martinique est une île volcanique abritant un grand nombre de sites naturels. On peut profiter pleinement de la nature par le biais d'activités « vertes » : randonnées et excursions sportives, voile, balades en bateau dans les petites anses et les mangroves, plongée sous-marine, nage avec les tortues...



LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA MARTINIQUE

L'objectif du parc est de protéger et de valoriser le patrimoine naturel de l'île en lien avec le développement local. Il abrite une fascinante diversité d'espèces entre l'océan Atlantique et la mer des Antilles. Le « domaine d'émeraude » présente la richesse des milieux naturels de l'île.

LA RÉSERVE NATURELLE DE LA PRESQU'ÎLE DE LA CARAVELLE

Gérée par le Parc naturel régional, elle constitue l'une des plus belles balades de l'île. Deux sentiers balisés traversent des paysages très différents, passant de la savane aux falaises, des forêts sèches aux mangroves.

LA RÉSERVE NATURELLE DES ÎLETS DE SAINTE-ANNE

Gérée par le Parc naturel régional et l'Office National des Forêts, elle se répartit sur quatre îlets. Les oiseaux marins (puffins, sternes, moines...) viennent s'y reproduire de mars à décembre. Cette réserve ornithologique est l'un des plus importants sites de nidification des Grandes et Petites Antilles. Afin de protéger les oiseaux, l'accès et la circulation des personnes sont interdits dans un périmètre de 100 mètres autour de la réserve. Des visites à proximité sont cependant possibles en kayak ou embarcations locales...





LA MONTAGNE PELÉE ET LES PITONS DU CARBET

Ils abritent une biodiversité particulière du fait de leurs sols volcaniques. La Montagne Pelée (1 397 m) est un volcan endormi mais toujours en activité, très présent dans la mémoire collective des Martiniquais : l'éruption du 8 mai 1902 a anéanti Saint-Pierre et fait 30 000 victimes. Elle bénéficie du statut de « réserve biologique intégrale » et représente la surface protégée la plus étendue de l'île. Les pitons du Carbet forment un très bel observatoire naturel de la Martinique.

LES ANSES D'ARLET

La commune des Anses d'Arlet est la plus étendue et l'une des plus typiques du sud de la Martinique. Ici cohabitent les traditions du village de pêcheurs et 6 plages parmi les plus belles de l'île. Voile, découverte de fonds marins aux mille poissons colorés, nage avec les tortues s'ajoutent aux nombreuses randonnées proposées sur place.

L'ÉTANG DES SALINES

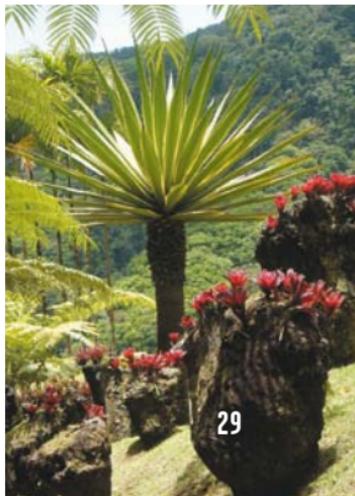
Il offre un écosystème de grande valeur écologique. Géré par le Conservatoire du littoral, interdit à la chasse, il est accessible par un parcours sur pilotis. On y découvre la végétation de mangrove bordant l'étang (palétuvier rouge ou noir) et une faune principalement constituée de crustacés (crabe de terre bleu). De nombreux oiseaux migrants (grande aigrette) fréquentent l'étang de septembre à décembre.

QUELQUES JARDINS BOTANIQUES

Le jardin des papillons, situé entre Le Carbet et Saint-Pierre, établi sur l'un des plus anciens sites amérindiens de Martinique, propose d'observer des plantes rares et de nombreux papillons.

Le jardin botanique Balata est l'un des plus beaux parcs des Caraïbes, où l'on peut découvrir plus d'un millier de plantes et de fleurs tropicales : orchidées, grenade, bakoua, bois d'inde, papayers, manguiers ou roses de porcelaine...

Les gorges de la falaise constituent un site spectaculaire le long d'une rivière encastrée entre deux énormes falaises.



CARTE D'IDENTITÉ

Population : 186 500 habitants.

Langues : français (officiel), shimaoré et shibushi.

GÉOGRAPHIE

D'origine volcanique, Mayotte forme la partie orientale de l'archipel des Comores dans l'hémisphère sud, à mi-chemin entre Madagascar et l'Afrique. Elle est composée de deux îles principales (Grande-Terre et Petite-Terre) et de plusieurs autres petites îles (dont Mtsamboro, Mbouzi et Bandrélé).

Superficie : 384 km²

Distance de Paris : 8 000 km.

Décalage horaire : +2 h en hiver et +1 h en été par rapport à Paris.

Relief : l'île culmine à 660 m au mont Bénara.

Climat : Tropical humide. Température moyenne : 25°C.

Saisons : saison des pluies de novembre à avril (climat chaud et humide) ; hiver austral de mai à octobre (climat sec).

Principales villes : Mamoudzou (chef-lieu administratif, centre économique), Dzaoudzi, Kougou.

Le saviez-vous ?

Mayotte est devenue le 101^e département français en mars 2011.

MAYOTTE

POLITIQUE ET ÉCONOMIE

Statut : département d'outre-mer.

Monnaie : euro.

Économie : les sols mahorais, d'origine volcanique, sont fertiles. Les productions agricoles sont principalement vivrières (manioc, banane, ananas, noix de coco), mais il existe aussi des cultures tournées vers l'exportation comme l'Ylang-Ylang et la vanille. Mayotte possède un important potentiel dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture.





BIODIVERSITÉ

Mayotte, « l'île au lagon », porte bien son nom : son **lagon** est l'un des plus beaux et des plus grands au monde (1 500 km²). Il offre un fort potentiel de développement économique.

Mayotte présente une immense variété d'habitats naturels terrestres et marins (forêts, mangroves, falaises, récifs coralliens, plages). L'île est complètement entourée de récifs coralliens, réservoir de biodiversité exceptionnel. La flore est l'une des plus riches du monde au regard de sa superficie.

De nombreuses espèces d'animaux endémiques ou menacées

sont recensées et protégées (lémur brun, roussette, caméléon). Trois espèces d'oiseaux sont endémiques à Mayotte : un souimanga, un drongo et un zostérops (ou « oiseau lunettes »).

Deux espèces de **tortues** sont présentes à Mayotte : la tortue verte et la tortue imbriquée. Les principaux sites de ponte sont protégés (plage de Saziley-Charifou, de Moya et Papani). On peut toutefois assister à des pontes de tortues (plages de Moya et Zaziley) où des gardes animateurs permettent, de façon encadrée et sans les déranger, de découvrir ces animaux dans leur milieu.

Une vingtaine d'espèces de **mammifères marins** fréquentent les eaux mahoraises entre autres : les dauphins, la baleine à bosse et le dugong, espèce menacée.



Zoom sur 2 espèces

Le maki (lémurien) : ce petit mammifère vit en groupe, se nourrit de fruits, de feuilles et de fleurs mais aussi de lézards et d'œufs d'oiseaux. Il saute d'arbre en arbre. C'est une espèce protégée.

La tortue verte : présente dans les eaux tropicales de tous les océans, on la trouve particulièrement à Mayotte car c'est un lieu de ponte. Elle peut atteindre 300 kg.



TOURISME VERT : DU LAGON AU MONT CHOUNGUI

Les loisirs et activités touristiques sont centrés sur la richesse de l'environnement de Mayotte. Le lagon offre de nombreux loisirs marins, comme la plongée sous-marine, l'observation des baleines, la pêche sportive ou au gros. Les paysages luxuriants, et plus particulièrement les zones forestières, sont jalonnés par plus de 160 kilomètres de sentiers qui permettent d'observer la faune et la flore de l'île.



LE PARC NATUREL MARIN DE MAYOTTE

Créé en janvier 2010, ce premier parc naturel marin d'outre-mer est le plus grand d'Europe. Il offre une biodiversité

marine exceptionnelle. C'est un « pôle d'excellence » qui vise à maintenir une bonne qualité de l'eau dans le lagon, à développer la pêche professionnelle et les filières aquacoles respectueuses de l'environnement en valorisant les savoir-faire traditionnels.

LA RESERVE NATURELLE DE L'ÎLOT DE MBOUZI

Elle recèle un patrimoine naturel exceptionnel, dont l'un des reliquats de forêt sèche primaire existant à Mayotte. L'accès y est réglementé.



Le milieu marin mahorais :

- **1/4** de la diversité mondiale des mammifères marins
- **6** espèces sous protection internationale
- **Une** des très rares **doubles barrières** de corail dans le monde.



LES BAOBABS DE MAYOTTE

Mayotte est le 2^e territoire mondial en ce qui concerne la biodiversité des baobabs. En effet, 2 espèces se rencontrent ici : le baobab africain (à fleur blanche) et le baobab de Madagascar (à fleur rouge-orange). Cet arbre fait l'objet de nombreuses légendes ; la croyance populaire en fait le lieu d'habitation des esprits (« djinns »).

Zoom sur la vanille et l'ylang-ylang

La vanille et l'ylang-ylang valent à Mayotte l'appellation d'« île aux parfums »

L'effluve envoûtante de l'ylang-ylang, cette délicate fleur jaune à six longs pétales, a séduit les parfumeurs les plus prestigieux et accompagnera vos balades sur l'île.

Le vanillier contribue à faire vivre près de 250 planteurs. Sa culture et sa préparation nécessitent des soins longs et attentifs.



LE MONT CHOUNGUI

Emblème de l'île, il est très prisé des marcheurs avec ses 594 mètres de hauteur, dont une bonne partie à pic. Il abrite quelques espèces uniques au monde et permet de traverser plusieurs milieux naturels en une petite heure de marche. Le climat particulier du haut du mont Choungui et la présence de roches alcalines en font une réserve botanique remarquable, avec 2 plantes endémiques de l'île dont l'*Ivodea Chounguiensis*.

L'OBSERVATION DES MAMMIFÈRES MARINS

De juillet à octobre, les baleines à bosse séjournent dans le lagon de Mayotte, site de naissance et de nurserie. Toute l'année, près d'un quart de la biodiversité mondiale de mammifères marins peut y être observé : dauphins, cachalots ou encore quelques dugongs. L'observation de ces espèces est encadrée.

CARTE D'IDENTITÉ

Population : 245 580 habitants.

Langues : français (officiel) et
28 langues kanak.

GÉOGRAPHIE

Située dans l'océan Pacifique à environ 1 500 km de l'Australie, la Nouvelle-Calédonie se compose de la Grande-Terre (l'île principale), de l'île des Pins, des îles Loyauté, de l'archipel de Belep et de nombreuses autres îles ou îlots.

Superficie : 16 624 km².

Distance de Paris : 19 000 km.

Décalage horaire : + 9 h en hiver et
+ 10 h en été par rapport à Paris.

Relief : ancien fragment de continent qui a dérivé, la Nouvelle-Calédonie présente des reliefs très divers : larges plaines et savanes (côte ouest), montagnes luxuriantes (mont Panié, 1 629 m), cascades et vallées (côte orientale).

NOUVELLE- CALÉDONIE

Climat : tempéré de type tropical océanique. Température moyenne : 24°C.

Saisons : de mi-novembre à mi-avril, saison chaude avec risque de cyclones ; de mi-mai à mi-septembre, saison fraîche.

Principales villes : Nouméa (capitale),
Mont-Dore, Koné.

POLITIQUE ET ÉCONOMIE

Statut : collectivité d'outre-mer à statut spécifique.

Monnaie : franc CFP (1 euro = 118 francs Pacifique).

Économie : ressources du sous-sol (entre 20 et 30 % des ressources mondiales connues de nickel), agriculture.



BIODIVERSITÉ

Grâce à son **taux d'endémisme record** et aux originalités de sa flore et de sa faune, résultat de son histoire géologique particulière, de son isolement géographique et de son insularité, la Nouvelle-Calédonie est un des territoires les plus riches au monde en termes de biodiversité. Plus de 3 500 espèces de plantes (nombreuses orchidées, dont 75 % n'ont été recensées que sur l'île), 4 300 animaux et 1 000 espèces différentes de poissons y ont été recensés. Entourée par **la seconde plus grande barrière au monde**, longue de 1 600 km et inscrite depuis 2008 au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO, la Nouvelle-Calédonie comprend aussi **l'un des plus grands lagons du monde**.

Ce sont les Provinces (Nord, Sud, Îles Loyauté) qui sont compétentes en matière d'environnement. Ces dernières, comme le gouvernement néo-calédonien sur son domaine public, mettent en place des réserves naturelles pour préserver cet écosystème exceptionnel tout en respectant les traditions locales. Il est d'usage pour le visiteur, avant d'entrer dans une tribu Kanak, de « présenter la coutume » à ses hôtes (offrir un cadeau), symbole d'échange et de partage. Les forêts abritent plus de 80 % d'espèces endémiques (orchidées, fougères arborescentes) et des espèces végétales très rares, comme **la plus ancienne des plantes à fleurs** (Amborella trichopoda), qu'on ne trouve qu'en Nouvelle-Calédonie et dont l'origine est évaluée à 135 millions d'années. **Les plantes du maquis minier** se sont adaptées aux sols gorgés de nickel : « l'arbre à nickel » concentre ainsi plus de 20 % de nickel dans sa sève (de couleur bleue), et près de 50 espèces de plantes accumulatrices de nickel ont été découvertes. Elles intéressent la recherche et l'industrie car elles peuvent participer à la décontamination des sols pollués.



Zoom sur 3 espèces

Le cagou : espèce menacée et protégée, cet étrange oiseau endémique est caractéristique du territoire néo-calédonien. Malgré ses plumes grisâtres, il ne vole pas mais court très vite. Son chant est comparable à un aboiement. **Le dugong (vache marine)** : mammifère marin, proche cousin du lamantin, est de couleur gris ardoise ; il peut atteindre 4 m et peser



jusqu'à 400 kg. Seul mammifère marin strictement herbivore, il vit dans les lagons et se nourrit de plantes marines. Victime de la pêche, il est désormais protégé. **Le kaori** : arbre spectaculaire dont le tronc atteint de gros diamètres. Le grand kaori du Parc de la Rivière bleue a plus de 1000 ans et atteint une hauteur de 40 mètres.





TOURISME VERT : 3 PROVINCES À DÉCOUVRIR

La Nouvelle-Calédonie offre une grande variété de paysages : des plages de sable blanc jusqu'aux spectaculaires reliefs montagneux. C'est une terre de découverte, avec une faune et une flore exceptionnelles, qui permet randonnées, activités nautiques et sportives variées.

L'AQUARIUM DES LAGONS ET LE PARC ZOOLOGIQUE ET FORESTIER DE NOUMÉA

Véritable vitrine du lagon calédonien, l'aquarium reflète la richesse des rivières, des mangroves, des herbiers et des récifs coralliens : napoléons, gorgones aux couleurs vives, nautilles, coraux fluorescents... Le parc zoologique et forestier présente la biodiversité terrestre néo-calédonienne à travers des centaines de plantes et d'animaux.



L'OBSERVATION DES BALEINES

De juillet à septembre, des sorties en mer au départ de Nouméa et de Prony au sud de la Grande-Terre permettent d'aller à la rencontre des baleines à bosse.



LES CHUTES DE LA MADELEINE

Cette réserve provinciale comprend 168 espèces végétales et présente un taux d'endémisme exceptionnel de 95 %. Le long de la rivière, on peut admirer 7 conifères primitifs et, sous l'eau, un groupement végétal unique où vit une espèce de poisson « fossile vivant ».



LE SENTIER SOUS-MARIN DE L'ÎLE AUX CANARDS

Vision d'une partie du lagon et de son fonctionnement, ce parcours subaquatique pédagogique et accessible à tous s'effectue avec palmes, masque et tuba.

LE PARC PROVINCIAL DES GRANDES FOUGÈRES

Il offre de multiples sentiers pédestres, un circuit VTT et de superbes points de vue sur la côte ouest et le lagon. 80 % des arbres qui y poussent sont cauliflores, c'est-à-dire que leurs fleurs et leurs fruits poussent à même le tronc et les branches.

LE PARC PROVINCIAL DE LA RIVIÈRE BLEUE

Situé à 60 km de Nouméa, il permet de découvrir le lac de Yaté, des forêts de gênes-gomme ou de kaoris, des arbres pluri-centenaires et la plus forte population de cagous.

LA RÉSERVE DU MONT PANIÉ

Sommet culminant de l'île, et classé réserve naturelle depuis 1950, le mont Panié offre une biodiversité étonnante et c'est le sanctuaire d'oiseaux rares. Par un itinéraire sportif de deux jours, on accède à un superbe point de vue sur le lagon. Gardiennes de la mémoire des sentiers des ancêtres et des lieux sacrés, les populations kanak pourront vous conduire dans des endroits connus d'elles seules.



LES ÎLES LOYAUTÉ (Lifou, Ouvéa, Maré et Tiga)

offrent quelques-uns des plus beaux panoramas au monde où vivent plantes et animaux endémiques dans une grande diversité de paysages (falaises vertigineuses et sous-sols creusés de grottes et de cavernes). Elles offrent au visiteur une occasion unique de partager le quotidien des kanak le temps d'une randonnée entre sable blanc immaculé et cocoteraies majestueuses ou encore lors d'une partie de pêche en mer. Vous pourrez découvrir les **falaises de Jokin**, le **bone de la Léproserie**, le **trou bleu d'Hanawa**, refuge des tortues marines, ou encore la **baie de Lekine**, plan d'eau aux couleurs uniques, qui constitue une réserve coutumière de pêche pour la tribu de Fayawe.

L'ÎLE DES PINS qui doit son nom à ses pins colonnaires endémiques, présente une nature époustouflante qu'il est possible d'observer en plongée sous-marine ou lors des randonnées le long des grandes plages de sable blanc et du lagon. La **baie de Kuto** s'étend sur plus d'un kilomètre de sable blanc, la **baie de Kanuméra** est dominée par un gros rocher de corail serti d'eau turquoise. La **piscine naturelle de la baie d'Oro** est bordée de falaises de corail et l'immense **baie d'Upi** offre de nombreux rochers de corail érigés au milieu d'une gamme de bleus et de verts.

CARTE D'IDENTITÉ

Population : 264 000 habitants.

Langues : français (officiel) et le Reo tahiti (langue locale la plus fréquente mais chaque archipel possède sa langue).

GÉOGRAPHIE

La Polynésie française se situe dans le Pacifique Sud, entre la Nouvelle-Zélande et l'Amérique du Sud. Elle est composée de 118 îles (dont 67 habitées) qui forment 5 archipels (archipels de la Société, des Marquises, des Australes, des Tuamotu et des Gambier).

Superficie : 4 200 km² (répartis sur une surface équivalente à l'Europe entière).

Distance de Paris : 17 000 km environ.

Décalage horaire : - 12 h en été et - 11 h en hiver par rapport à Paris.

Relief : Les îles polynésiennes sont d'anciennes îles hautes qui ont été érodées et submergées. Le point culminant est le mont Orohena (2241 m) à Tahiti.

Climat : climat tropical, océanique, chaud et humide. Température moyenne : 27°C.

Saisons : hiver austral (saison sèche) d'avril à octobre ; été austral (saison chaude et humide) de novembre à mars.

Principales villes : Papeete (capitale administrative), Utoroa.

POLYNÉSIE FRANÇAISE

POLITIQUE ET ÉCONOMIE

Statut : collectivité d'outre-mer.

Monnaie : franc CFP (1 euro = 118 francs Pacifique).

Économie : elle dépend essentiellement du tourisme. La culture de la perle constitue la première source de recettes extérieures pour le territoire après le tourisme. Le prix de la vanille de Tahiti, réputée dans le monde entier, est justifié par son excellente qualité. La zone économique exclusive (ZEE) polynésienne, de 5,5 millions de km², représente à elle seule la moitié de l'espace maritime français (l'outre-mer en représente au total 97 %) ; elle permet une activité de pêche en haute mer et l'exportation de thons.





BIODIVERSITÉ

Les archipels de la Polynésie française sont composés **d'îles hautes volcaniques et d'îles basses coralliennes (atolls)**. Avec une surface quatre fois plus importante que celle des terres émergées, les récifs coralliens occupent une place prépondérante dans la vie économique, sociale et culturelle de la Polynésie française. Le patrimoine naturel polynésien comprend de nombreuses espèces endémiques et c'est l'une des régions tropicales les plus riches en **oiseaux marins**. La biodiversité marine compte près de 1 500 espèces de mollusques, 425 espèces d'algues, 176 espèces de coraux et 966 espèces de poissons. Côté flore, on relève 900 espèces végétales indigènes dont 550 sont endémiques. Plus de 165 sont protégées par la réglementation locale (l'environnement relève de la compétence de la Polynésie française), car considérées comme rares ou menacées.

Zoom sur 2 espèces

La tiare Apetahi ou *Apetahia raiateensis* : plante endémique de Raiatea et de l'archipel de la Société, aux fleurs d'un blanc éclatant, légendaire et emblématique de la culture polynésienne depuis plus d'un millénaire. Symbole de l'amour éternel, les traditions orales racontent qu'elle est née d'une main de femme qui se serait donné la mort pour l'amour de l'être aimé disparu à tout jamais. Extrêmement rare et menacée d'extinction, la tiare Apetahi est protégée depuis 1995 et elle est à nouveau présente.

La baleine à bosse (*Mégaptère*) : ce cétacé mesure 4,50 m environ à la naissance et atteint la taille de 15 à 18 m à l'âge adulte. Elle séjourne

4 à 5 mois dans les eaux chaudes de la Polynésie, où elle vient mettre bas. En 2002, la Polynésie française est devenue un « sanctuaire des mammifères marins » où la pêche est interdite et l'approche des baleines à des fins touristiques est strictement réglementée. Grâce à cette décision, le nombre de baleines augmente désormais d'environ 10 à 15 % par an.



TOURISME VERT : DES ÎLES VOLCANIQUES AUX ATOLLS CORALLIENS

À 17 000 km de la métropole et 5 700 km du premier continent (l'Australie), les archipels de la Polynésie française sont avant tout caractérisés par leur isolement. Chacun offre un visage particulier selon sa situation, ou selon qu'il abrite des îles hautes d'origine volcanique (Société, Marquises, Australes...) ou des atolls coralliens (Tuamotu, Gambier...). Tahiti est la plus vaste et la plus peuplée des îles, mais nombre d'entre elles ne comptent que quelques centaines d'habitants ou demeurent inhabitées. Cet isolement géographique est un facteur important pour la préservation de l'environnement naturel de ces îles. Le climat tropical et l'ensoleillement maximal permettent de pratiquer de nombreuses activités vertes en toute saison.



LE CENTRE DE PROTECTION DES TORTUES DE BORA BORA

Le Centre scientifique et touristique est destiné à faire de la lagune un espace de protection de la biodiversité et de l'écosystème du lagon polynésien. Une équipe se consacre aux soins des tortues marines recueillies par les volontaires. Les tortues sont ensuite relâchées. Les visiteurs peuvent côtoyer ces animaux dans leur environnement naturel et dans le plus grand respect de l'écosystème.

LA NURSERIE DE CORAIL DE BORA BORA

Ce véritable laboratoire sous-marin est avant tout destiné à sauvegarder et soigner les coraux en danger. Il permet de découvrir les mystères de cet écosystème particulier.



LA RÉSERVE DE BIOSPHERE UNESCO DE FAKARAVA

Composée de 7 atolls dont celui de Fakarava, anneau corallien de 60 km de long sur 25 km de large, la réserve est réputée pour la pureté de ses eaux cristallines. Fakarava est mondialement connu comme un « spot » de plongée sous-marine remarquable. La réserve a été créée afin de protéger les espèces sous-marines tout en permettant aux plongeurs d'observer raies, requins, coraux et bancs de poissons. Il s'agit également de sauvegarder les nombreuses espèces endémiques de l'atoll, notamment les oiseaux et tortues.

TE MEHANI UTE UTE - ÎLE DE RAIATEA - ARCHIPEL DE LA SOCIÉTÉ

Cette zone protégée est interdite au tourisme. C'est un site unique à la biodiversité fragile et particulièrement sensible aux changements climatiques. Il abrite 26 plantes endémiques, dont l'emblématique Tiare Apetahi.

LE MONT AORAI

Le troisième plus haut sommet de l'île (2066 m), accessible par un sentier pourvu de deux refuges, permet de découvrir la forêt de nuages et la zone subalpine.



PARC PATRIMONIAL DE HAKAHETAU - ÎLE DE UA POU - ARCHIPEL DES MARQUISES

Située à 1 350 km de Tahiti, la petite île de Ua Pou est couverte d'impressionnants pics (le mont Oave culmine à 1 230 mètres). Dans un cadre naturel et pittoresque, le parc patrimonial vise à concilier développement économique (agricole, touristique, artisanal, piscicole...) et préservation du patrimoine naturel.

Le saviez-vous ?

La Polynésie française, c'est 12 800 km de récifs coralliens et lagons, 20 % des atolls du monde et la moitié de l'espace maritime français.

CARTE D'IDENTITÉ

LA RÉUNION

Population : 808 250 habitants.

Langues : français (officiel) et créole réunionnais.

GÉOGRAPHIE

L'île de La Réunion est située à 800 km de Madagascar et fait partie de l'archipel des Mascareignes dans l'océan Indien.

Superficie : 2 512 km².

Distance de Paris : 9 180 km.

Décalage horaire : +3 h en hiver et +2 h en été par rapport à Paris.

Relief : volcanique et montagneuse, l'île culmine à 3 071 m avec le Piton de la Fournaise, célèbre massif volcanique.

Climat : tropical. Températures moyennes : 22-24°C sur le littoral, 14°C dans les plaines intérieures.

Saisons : hiver austral, saison fraîche de mai à novembre ; été austral, saison chaude et saison des pluies de novembre à avril.

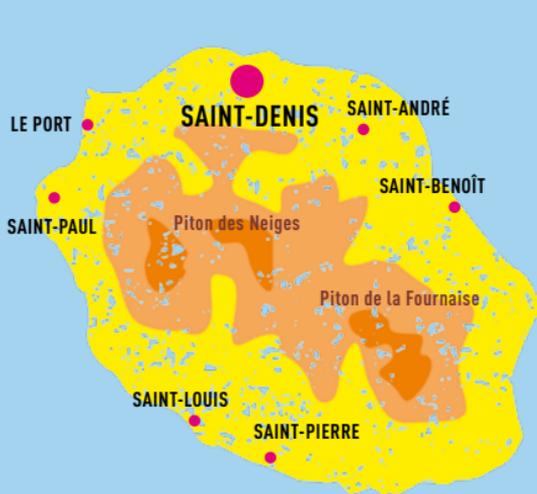
Principales villes : Saint-Denis (préfecture), Saint-Paul, Saint-Pierre et Saint-Benoît (sous-préfectures)

POLITIQUE ET ÉCONOMIE

Statut : département d'outre-mer et région de l'Union européenne.

Monnaie : euro.

Économie : secteur primaire dominé par la culture de la canne à sucre, secteur secondaire représenté par l'industrie agroalimentaire, et secteur des services, principal employeur de l'île.



BIODIVERSITÉ

La Réunion est un haut lieu de la biodiversité mondiale. L'île fait partie des 34 « **points chauds** » de la biodiversité de la planète et des 10 « points chauds » de la biodiversité marine. Inhabitée jusqu'au XVI^e siècle, elle abrite les plus

importants massifs de **végétation primaire** en bon état de toutes les îles de la région (forêts, landes, pelouses d'altitude). Ces massifs occupent encore le tiers de la surface de l'île.

Malgré les efforts, les menaces principales restent l'introduction d'espèces envahissantes, la destruction des milieux naturels, et la surexploitation des ressources par la cueillette, la chasse et la pêche. Les pitons, cirques et remparts de La Réunion sont les derniers habitats naturels les plus importants pour la conservation de la biodiversité terrestre de l'archipel des Mascareignes, et le dernier refuge d'un grand nombre d'espèces endémiques en danger. Ils ont été inscrits en août 2010 sur la liste des biens naturels du patrimoine mondial de l'UNESCO.

La faune et la flore sont aussi rares que fragiles. On peut y découvrir des espèces d'**oiseaux endémiques**, comme le papangue, seul rapace de l'île, le pétrel de barrau, oiseau marin nichant dans les remparts, ou encore le tuit-tuit qui fait l'objet d'un plan de conservation. La végétation est marquée par de nombreuses espèces uniques au monde, en particulier dans les Hauts de l'île. On trouve des **arbres remarquables** comme le Tamarin des Hauts, des orchidées rares ou encore des fougères arborescentes.



Zoom sur 2 espèces

Le tuit tuit : oiseau endémique qui vit exclusivement dans une zone de quelques kilomètres carrés dans la réserve de la Roche Écrite, sur les hauteurs de Saint-Denis. Adulte, il peut atteindre 20 centimètres. Il se nourrit principalement d'insectes et son chant est un « tuit » répété. Ce passereau est protégé (il n'en reste que 24 couples au monde) et figure sur la liste des espèces menacées de disparition.



La fougère arborescente (fanjan) : symbole du Parc national, c'est une fougère endémique qui pousse naturellement dans les forêts tropicales humides réunionnaises. Sa tige est haute de 5 à 10 mètres et grosse comme un tronc. Il en existe 3 espèces, toutes menacées de disparition. Elles sont protégées.





TOURISME VERT : ENTRE VOLCAN, CIRQUES ET LAGONS

Riche de ses atouts naturels, La Réunion est le territoire du tourisme vert par excellence. De nombreuses initiatives sont prises pour concilier le développement du tourisme et la protection de l'environnement. Un réseau important de gîtes ruraux et de sentiers de randonnée permet de découvrir la faune, la flore et les paysages somptueux de l'île. Encadrées par des professionnels brevetés d'Etat, de nombreuses activités peuvent être pratiquées toute l'année (canyoning, kayak, escalade, plongée sous-marine, parapente...)

LE PARC NATIONAL DE LA RÉUNION

Il couvre 42 % de la surface de l'île. Riche en milieux naturels préservés, il est ouvert à toutes les activités de sport et de loisirs pratiquées dans le respect de l'environnement. Le cœur du parc comprend les Pitons, Cirques et Remparts, sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2010. Le massif volcanique du Piton des Neiges et du Piton de la Fournaise et les Cirques de Mafalte, Cilaos et Salazie offrent des paysages grandioses que l'on peut découvrir par des randonnées et des parcours d'escalade.



LA RÉSERVE NATURELLE MARINE DE LA RÉUNION

Créée en 2007, la réserve naturelle marine de La Réunion s'étend sur la côte ouest de l'île, de Saint-Paul à l'Étang Salé. 3500 hectares d'espace maritime sont protégés ainsi que 80 % des récifs coralliens et de leur biodiversité (3000 espèces répertoriées). Au sein de la réserve, le sentier sous-marin de l'Ermitage permet de découvrir la richesse et la fragilité du récif corallien, en plongée sous-marine, en bateau à fond de verre ou bien muni de vos palmes, masque et tuba avec un animateur de la réserve.



LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE L'ÉTANG DE SAINT-PAUL

L'Étang de Saint-Paul est une zone marécageuse qui abrite des massifs végétaux uniques (papyrus, ajoncs) et de nombreux oiseaux rares ou endémiques (héron vert, papangue). Cette réserve fait partie des 16 espaces naturels sensibles gérés par le département.

LE CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE MASCARIN

Le conservatoire agit à la fois sur La Réunion, Mayotte et les Îles Éparses pour développer la connaissance et la sauvegarde des plantes des îles de l'Océan Indien et sensibiliser les publics à la biodiversité végétale locale. Ses jardins, surplombant la côte ouest, constituent un outil de découverte de la flore réunionnaise et une promenade inoubliable.

KÉLONIA « OBSERVATOIRE DES TORTUES MARINES »

Il permet d'observer plusieurs espèces de tortues marines dans leur environnement naturel. Il sensibilise le public à la protection des tortues marines et développe, en lien avec l'IFREMER et l'Université de La Réunion, des programmes de recherche et de conservation.

L'AQUARIUM DE LA RÉUNION

Il présente plus de 500 poissons et plus de 200 espèces de la vie récifale réunionnaise, qui évoluent dans 16 bassins. Il offre un parcours ludique d'information et de sensibilisation pour tout public sur le milieu marin réunionnais.



CARTE D'IDENTITÉ

SAINT- BARTHÉLEMY

Population : 8 700 habitants.

Langues : français (officiel), anglais, créole barth.

GÉOGRAPHIE

Situation : mer des Caraïbes, à 25 km au sud de Saint-Martin et à 230 km de la Guadeloupe.

Superficie : 21 km².

Distance de Paris : 6 500 km environ.

Décalage horaire : - 6 h en été et - 5 h en hiver par rapport à Paris.

Point culminant : le Morne Vitet (286 m).

Climat : climat tropical maritime.

Température moyenne : 27°C.

Saisons : saison sèche (période de carême) de décembre à avril ; saison humide (période d'hivernage) de mai à novembre.

Principale ville : Gustavia.

POLITIQUE ET ÉCONOMIE

Statut : collectivité d'outre-mer.

Monnaie : euro (officiel), dollar.

Économie : tourisme de luxe.





BIODIVERSITÉ

Avec son littoral accidenté et frangé de sable étincelant, son sol aride et rocailleux, « Saint-Barth » présente une faune terrestre composée notamment d'iguanes, de couleuvres, de tortues, d'oiseaux marins, dont le pélican (emblème de l'île), et de colibris. Elle offre une diversité d'habitats naturels marins (herbiers, coraux) abritant une riche faune sous-marine (requins gris, tortues, raies aigle ou léopard, langoustes...). La flore (plantes grasses, fleurs multicolores) est adaptée à la sécheresse.



TOURISME VERT

La plage de Saline, retirée et sauvage, que l'on atteint à pied par un petit sentier escarpé serpentant au milieu des rochers et de la végétation locale, permet d'admirer l'ancienne saline, étangs de sel autrefois actifs, désormais terrains de reproduction des oiseaux migrateurs.

La réserve naturelle de Saint-Barthélemy offre de nombreux sites de plongée, protège et entretient les mouillages de plongée et de plaisance. Elle sensibilise également le public au respect des sites naturels et à la protection des espèces. La pêche à la ligne y est fortement réglementée et la pêche sous-marine interdite.



SAINT- MARTIN

CARTE D'IDENTITÉ

Population : 37 000 habitants (partie française).

Langues : français (officiel), anglais, néerlandais, créole.

GÉOGRAPHIE

Situation : mer des Caraïbes et océan Atlantique, à 180 km de Porto Rico, 250 km de la Guadeloupe et à 25 km à l'ouest de Saint-Barthélemy. La partie sud de l'île, Sint Maarten, est un territoire autonome des Pays-Bas.

Superficie : 56 km² (partie française), 90 km² au total.

Distance de Paris : 6 500 km environ.

Décalage horaire : - 6 h en été et - 5 h en hiver par rapport à Paris.

Point culminant : Pic Paradis (424 m).

Climat : tropical maritime. Température moyenne : 27°C.

Saisons : saison sèche de décembre à mai ; saison humide de juin à novembre.

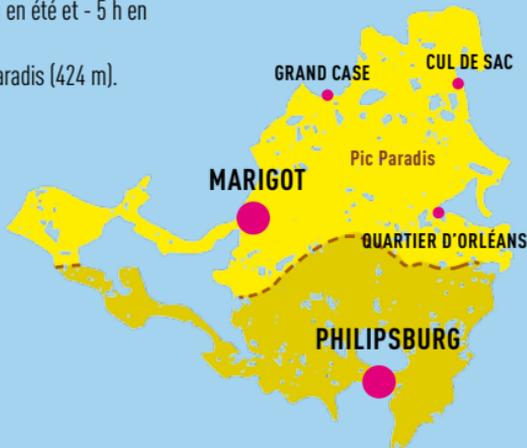
Principale ville : Marigot.

POLITIQUE ET ÉCONOMIE

Statut : collectivité d'outre-mer.

Monnaie : euro (officiel), dollar.

Économie : commerce, BTP, tourisme.



BIODIVERSITÉ

Saint-Martin présente une grande variété de paysages. Le climat sec de l'île est à l'origine d'une végétation différente de celle de ses voisines.

Quarante kilomètres de sentiers balisés pénètrent la forêt sèche et les savanes. On peut y découvrir la faune terrestre : insectes, oiseaux migrateurs (fous de Bassan, aigrettes, frégates), lézards, chauves-souris, mangoustes, tortues... et la flore locale (cactus, acacias, hautes herbes de Guinée, gommier, acajou...).

Plusieurs îlets entourent Saint-Martin dont certains sont inhabités et entourés de petites formations coralliennes. Les fonds sableux sont colonisés par de vastes herbiers et la mangrove (palétuviers rouges) borde largement les rives littorales. La faune sous-marine est notamment marquée par la baleine à bosse et le barracuda.



TOURISME VERT

La réserve naturelle de Saint-Martin protège les habitats naturels (mangroves, herbiers et récifs coralliens) et participe à la restauration de populations végétales et animales (poissons, lambis, crustacés, tortues marines, etc). Ces écosystèmes jouent un rôle écologique considérable dans l'environnement marin côtier de l'île. La réserve est aussi un espace d'éducation et de découverte de la nature.

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

CARTE D'IDENTITÉ

Population : 6 100 habitants.

Langue : français.

GÉOGRAPHIE

Saint-Pierre et Miquelon est un petit archipel composé de 3 îles principales : Saint-Pierre (essentiel de la population), Miquelon et Langlade. Ces deux dernières sont réunies depuis le XIX^e siècle par un cordon de sable de 12 km de long.

Situation : dans le Nord-Ouest de l'océan Atlantique, à 20 km de Terre-Neuve, face au Canada.

Superficie : 242 km².

Distance de Paris : 4 700 km environ.

Décalage horaire : - 4 h par rapport à Paris.

Relief : l'intérieur des terres de l'archipel est principalement composé de tourbières et d'étangs naturels ainsi que d'une forêt boréale.

Climat : climat subarctique, froid et humide. Températures moyennes : -3°C à 16°C.

Principales villes : Saint-Pierre (5 500 habitants), Miquelon (village de 600 habitants).

POLITIQUE ET ÉCONOMIE

Statut : collectivité d'outre-mer.

Monnaie : euro.

Économie : pêche (morue), agriculture (autoconsommation), tourisme.



BIODIVERSITÉ

L'archipel présente un mélange de paysages de forêt boréale (la seule forêt boréale française) et de végétation arctique (toundra). Il abrite des falaises abruptes et des zones humides (tourbières, lagunes...), au sein desquelles on peut observer de nombreux oiseaux marins.

TOURISME VERT

MAISON DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Son objectif est de mettre en valeur la biodiversité locale, d'éduquer à l'environnement et de développer l'éco-tourisme. Elle présente régulièrement des expositions sur des thèmes divers (les oiseaux et mammifères marins, la forêt, la biodiversité sous-marine). Elle organise des éco-balades avec des guides accompagnateurs pour découvrir le patrimoine naturel.



TROIS BALADES À NE PAS MANQUER

La vallée des 7 étangs (Saint-Pierre) permet de découvrir la forêt, la tourbière et le littoral de Saint-Pierre, avec de magnifiques vues sur les étangs et sur l'île aux marins.

Le cap (Miquelon), qui se trouve au nord du village de Miquelon, présente une formation géologique particulière. On y trouve des points de vue remarquables : les falaises maritimes escarpées, la Cormorandière, le paysage de l'Anse de Miquelon... et observer une faune riche : des baleines, des colonies de mouettes tridactyles, des cormorans, des cerfs de Virginie et des lièvres d'Amérique.

Le Grand Barchois (Miquelon-Langlade), au sud de l'île de Miquelon, est une lagune exceptionnelle par sa taille et par sa diversité écologique, où l'on peut observer des phoques et de nombreux oiseaux dans leur migration vers les Antilles et l'Amérique du Sud.



TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES TAAF

CARTE D'IDENTITÉ

Les TAAF sont des territoires dispersés entre le Sud de l'océan Indien et l'Antarctique et formées par l'archipel de Crozet, l'archipel des Kerguelen, les îles Saint-Paul et Amsterdam, la terre Adélie et les îles Éparses. Elles administrent 2,39 millions de km² de zone économique exclusive (ZEE), riche en ressources marines, la deuxième de France après la Polynésie française.

Statut : Collectivité d'outre-mer.

CLIMAT ET GÉOGRAPHIE

Crozet : climat subantarctique, venteux et pluvieux. Température moyenne : 5°C. L'archipel (340 km²) est composé de cinq îles volcaniques. La plus élevée culmine à 1 050 m. **Kerguelen :** climat océanique, froid et extrêmement venteux. L'archipel (7 215 km²) est constitué d'une île principale, la Grande-Terre, entourée de plus de 300 îles et îlots satellites.

Saint-Paul et Amsterdam : climat océanique marqué par l'absence de neige et de gelée en hiver et la présence d'un vent constant de secteur ouest. L'île d'Amsterdam (58 km²), ceinturée de falaises abruptes, sommet émergé d'un volcan marin, abrite depuis 1950 la base scientifique permanente Martin de Viviers. L'île Saint-Paul (8 km²) est caractérisée par la présence d'un cratère central envahi par la mer. Il n'y a aucune présence humaine permanente sur l'île qui n'est visitée que lors de brèves expéditions scientifiques. **Terre Adélie :** caractérisée par de très basses températures et des vents violents souvent chargés de particules de glace. Bande de 432 000 km², elle abrite la base scientifique française de Dumont d'Urville. **Îles éparses :** climat tropical. Elles regroupent un ensemble de 5 îles dispersées dans l'océan Indien occidental (Europa, Glorieuses, Juan de Nova, Bassas da India, situées dans le canal du Mozambique, et Tromelin, située au nord de l'île de La Réunion).



BIODIVERSITÉ

Les TAAF constituent des sanctuaires de biodiversité étudiés depuis plus de 50 ans de recherche scientifique de niveau international. Un isolement extrême et des conditions climatiques spécifiques ont contribué au développement d'un fort taux d'endémisme et à des adaptations singulières de la faune et de la flore. Les milieux naturels terrestres sont considérés comme « presque intacts ». **Les îles Crozet** abritent la communauté d'oiseaux de mer la plus abondante au monde (25 millions de reproducteurs par an). Les manchots royaux forment des colonies pouvant atteindre plus d'un million d'individus. **L'île Amsterdam** est la seule île subantarctique française comptant un arbre autochtone, le phylica, dont l'odeur des fleurs jaunes rappelle celle du miel. L'albatros endémique d'Amsterdam, emblème de l'île, ne compte plus que 30 couples et est gravement menacé d'extinction. De nombreux mammifères marins sont également présents : plusieurs espèces de dauphins, de baleines, des otaries et des éléphants de mer viennent chaque année se reproduire à terre. **La terre Adélie** accueille une forte concentration d'espèces protégées d'oiseaux (pétrels, manchots), de mammifères marins (phoques) et de cétacés (orques, rorquals). Le manchot empereur est une des espèces emblématiques des régions froides. **Les îles Éparses** présentent des écosystèmes diversifiés et complexes comme les mangroves ou les récifs coralliens. Ces îles abritent de nombreuses espèces d'oiseaux marins et leurs plages sont d'importants lieux de ponte pour les tortues marines vertes et imbriquées, espèces menacées et protégées au niveau international.

TOURISME VERT : UNE NATURE « INTACTE »

Les TAAF conduisent une politique environnementale active, notamment à travers leur plan d'action biodiversité, en développant des projets de conservation et de restauration de la biodiversité. Elles mènent également une action exemplaire en matière de déchets avec des opérations de nettoyage de grande envergure pour les déchets historiques et une politique visant à ne plus rien laisser sur place. Le tourisme y est strictement encadré. **La Réserve naturelle des Terres Australes Françaises**, créée en 2006, s'étend sur l'ensemble des parties terrestres de Crozet, Kerguelen, Saint-Paul et Amsterdam et couvre une grande partie des eaux qui les entourent. C'est la plus grande réserve naturelle de France et la plus grande zone humide protégée d'Europe. S'y ajoute la création en 2011 du **Parc naturel marin des Glorieuses** au cœur des îles Éparses.



CARTE D'IDENTITÉ

Population : 13 500 habitants.

Langues : français (officiel), wallisien et futunien (langues polynésiennes).

GÉOGRAPHIE

Situation : composé de trois îles principales, Wallis (Uvéa), Futuna et Alofi, l'archipel se trouve dans l'océan Pacifique Sud entre la Nouvelle-Calédonie et Tahiti.

Superficie : 142 km² de terres émergées.

Wallis : Uvea 80 km² et 220 km² de lagon ; îles Horn : **Futuna** 65 km² et **Alofi** 25 km².

Distance de Paris : 22 000 km (distance entre Wallis et Futuna : 230 km).

Décalage horaire : + 11 h en été et + 10 h en hiver par rapport à Paris.

Relief : faible pour Wallis (151 m), escarpé pour Futuna (524 m) et Alofi (417 m).

Climat : tropical humide. Température moyenne : 27°C

WALLIS ET FUTUNA

Saisons : saison des pluies (chaud et humide) de novembre à avril avec un risque cyclonique, saison des alizés (plus sec et venteux) de mai à octobre.

Principales villes : Mata'utu (Chef-lieu, Wallis), Leava (Futuna).

POLITIQUE ET ÉCONOMIE

Statut : collectivité d'outre-mer.

Monnaie : francs CFP (1 euro = 118 francs Pacifique).

Économie : agriculture vivrière, marché local basé sur les produits de l'agriculture, de la pêche lagonaire et de l'artisanat (nattes, colliers de coquillages,...).





BIODIVERSITÉ

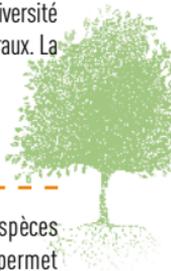
La **biodiversité terrestre** est très différente sur les trois îles. A 1,8 km de Futuna se trouve l'île d'**Alofi**, habitée ponctuellement, avec une forêt prédominante et un milieu majoritairement préservé. **Futuna** présente une biodiversité marquée par un endémisme exceptionnel. **Wallis** présente des zones de mangrove, une végétation littorale, des zones de lande à fougères (toafa), des zones cultivées (plantations et cocoteraies, tarodières irriguées) et des zones de forêt dense notamment sur le pourtour des lacs de cratère tel le lac Lalolalo. La biodiversité marine est composée notamment de 648 espèces de poissons et de 178 espèces de coraux. La connaissance de la biodiversité du territoire reste très incomplète aujourd'hui.

TOURISME VERT : 3 ÎLES À DÉCOUVRIR

À WALLIS Le **sentier botanique de la baie de Ha'atofo** présente les espèces ligneuses de la mangrove et du littoral. Le **sentier sous-marin de Kaviki** permet de découvrir l'îlot Tekaviki en bateau à voile. Le **lac de cratère de Lalolalo**, d'une profondeur de 80 m, est entouré de forêts. Ancienne zone « taboue » car sacrée, il a une grande importance pour les habitants et on peut y observer des anguilles aveugles dont l'origine reste encore à préciser. **Les récifs coralliens** et les îlots offrent la possibilité de plonger pour observer une forte diversité de coraux et de récifs en éperons.

À ALOFI La **forêt**, encore prédominante sur l'île, offre un refuge pour les espèces végétales et de nombreux oiseaux. On peut également observer le boa du Pacifique, seul serpent connu de l'archipel.

À FUTUNA Les **tarodières** sont des terrasses aménagées depuis des millénaires pour la culture intensive du taro (tubercule alimentaire issu de la plante du même nom). Mais la culture de taros inondés est particulière à Futuna : l'eau des rivières est déviée à l'aide de systèmes de canaux le long des parois abruptes pour irriguer les parcelles par gravité.



DEVENEZ UN TOURISTE ACTIF...

Soutenez les initiatives locales, partagez vos choix de vacances responsables, n'hésitez pas à faire connaître votre expérience.

CONSULTEZ LES SITES INTERNET POUR PLUS D'INFORMATIONS :

LES MINISTÈRES

www.outre-mer.gouv.fr

www.developpement-durable.gouv.fr

www.economie.gouv.fr/tourisme

LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS SPÉCIALISÉS

Agence des aires marines protégées :

www.aires-marines.fr

Conservatoire du littoral :

www.conservatoire-du-littoral.fr

Muséum national d'histoire naturelle :

www.mnhn.fr

Office national des forêts :

www.onf.fr

Parc national de Guyane :

www.parc-guyane.gf

Parc national de Guadeloupe :

www.guadeloupe-parcnational.fr

Parc national de La Réunion :

www.reunion-parcnational.fr

LES COMITÉS DU TOURISME

www.lesilesdeguaadeloupe.com

www.tourisme-guyane.com

www.martiniquetourisme.com

www.mayotte-tourisme.com

www.nouvelle-caledonie-tourisme.fr

www.tahiti-tourisme.fr

www.reunion.fr

www.saintbarth-tourisme.com

www.iledesaintmartin.org

www.tourisme-saint-pierre-et-miquelon.com/

www.tourisme-france.info/wallis-et-futuna/

wallis-futuna.html

www.taaf.fr

tropical.rendezvousenfrance.com

CRÉDITS ET REMERCIEMENTS

• Photos :

P. 4 : Coralie Noël, p. 7 : IRD, P. 9 : IRD, p. 10 : Franck Mazeas, p. 11 : C. Noël, p. 12 : IRD (poisson, papillon, fleur), C. Noël (nénuphars), p. 14 : DIREN Martinique (tortue, oiseau), IRD (fleur), p. 15 : IRD, Tahiti Tourisme/Clarisse IMG Lamache (femmes), p. 19 : IRD (paysage), Jean Zeniodis (colibri), Luc Legendre (iguane), p. 20 : F. Mazeas (mangrove), L. Legendre (cascade), p. 21 : IRD (falaise), F. Mazeas (aquarium), p. 23 : Henry Griffit (paysage), CT. Guyane, T. Monford (ibis), Parc naturel régional de Guyane (caïman noir), p. 24 : M. Dewynter, p. 25 : CT.Guyane/E. Valenne, p. 27 : DIREN Martinique (oiseau, paysage), C. Noël (montagne), Philippe Emal (calliandra), Anthony Levesque (oiseau), p. 28 : C. Noël (parc régional), DEAL Martinique (îlets Sainte Anne), p. 29 : C. Noël (montagne Pelée, jardin Balata), p. 31 : Oceadam (fleur), DEAL Mayotte Y. Vigneau (maki), IRD (tortue), p. 32 : DEAL Mayotte, Philippe Porte p. 33 : IRD (baobab), Y. Vigneau (Mont Choungi), p. 35 : Pierre Larue (Dugong), DAFE (cagou, paysage), p. 36 : J.-F. Clair la Korrigane (paysage), IRD (chute d'eau, poisson), Aito Charter (baleine) p. 37 : IRD, p. 39 : Tahiti Tourisme/Sahuquet (paysage), Tahiti Tourisme/Lionnel Pozzoli (baleine), Jean-Yves Meyer (fleur) p. 40 : Tahiti Tourisme/Laurent Ballesta (poisson), IRD (tortue), p. 41 : Tahiti tourisme/Ty Sawyer, p. 43 : Parc national de La Réunion, Lucien Tron (paysage), Nicole et Stéphan Szymandera (fougère), Jean Michel Probst (oiseau), p. 44 : L. Tron (chute d'eau), Isabelle de Lavergne (rivière des remparts) p. 45 : Parc national de La Réunion, Arvam (réserve naturelle marine), Eric Lancelot (poisson), p. 47 : F. Mazeas p. 49 : F. Mazeas, p. 51 : F. Urtizberra (paysage), Muséum d'Histoire Naturelle (oiseaux), p. 52 : Dégéom TAAF, p. 55 : Pascal Nicomette.

• Comité de pilotage :

- Ministère chargé de l'outre-mer : Coralie Noël (chef de projet), Pascal Colin, Aurélie Zammarchi, Marion Corneau, Thierry Monchatre
- Ministère chargé du tourisme : Anne-Laure Chesneau, Nathalie Bert, Christian Vicenty
- Ministère chargé du développement durable : Keerti Averbouch

• **Remerciements** à tous ceux qui ont participé à l'élaboration et à la relecture de ce passeport, en particulier dans les territoires d'outre-mer (services de l'État, établissements publics, comités du tourisme, collectivités...).

• **Création et maquette** : **advitam** (advitam.org 01 53 17 30 40).

Directeur de création : Jérôme Serrand.

• **Imprimé par** le groupe des imprimeries Morault sur papier issu des forêts gérées durablement. Edition 2011.





PASSEPORT VERT

LA BIODIVERSITÉ EN OUTRE-MER

POUR UN TOURISME RESPONSABLE

